

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE VAULX**

<b>Nombre de conseillers</b>		L’an deux mille vingt-quatre, le 08 novembre à 20 heures 00, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Isabelle VENDRASCO, Maire.
<b>En exercice</b>	15	
<b>Présents</b>	11	
<b>Votants</b>	13	
<b>Absents</b>	4	
<b>Exclus</b>	0	
Date de convocation 04 novembre 2024		<b>Présents :</b> Isabelle VENDRASCO, Chantal MARCHAND, Valérie FAVRE, Cécile FANTINI, Christophe BOCQUET, Murielle NAGEL, Philippe BREVET, Danielle DEPLANTE, Gil BENICHOU, Damien MISSILLIER, Emmanuel SERRIER
Date d’affichage 04 novembre 2024		<b>Absents excusés :</b> Philippe HELF, Cédric VERNEY, Marie-Noëlle NOIREAUX-FATTAZ, Christophe DOUARD
<b>DEL 20241108-039</b>		
<b>OBJET :</b> <b>Temps méridien -</b> <b>Convention AESH</b>		<b>Procurations :</b> Philippe HELF à Chantal MARCHAND, Marie-Noëlle NOIREAUX-FATTAZ à Gil BENICHOU  <i>Murielle NAGEL a été nommée secrétaire de séance</i>

Madame le Maire informe les membres du conseil municipal que lorsqu’un enfant est reconnu en situation de handicap, il peut bénéficier d’un accompagnement sur le temps scolaire et le temps périscolaire.

Pour ce qui concerne le temps périscolaire, la commune doit conventionner avec l’Education Nationale afin de déterminer la nature des responsabilités de chacune des parties lorsque des accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH) sont affectés, sur décision du Rectorat ou de la DASEN, à l’accompagnement d’élèves nécessitant une aide humaine sur le temps de la pause méridienne afin de participer au service de restauration scolaire organisé par la commune.

Madame le Maire présente le projet de convention aux élus, en rappelant que depuis le mois de septembre 2024, le financement des postes d’AESH sur le temps méridien est à la charge de l’Etat.

- Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l’unanimité :
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer ladite convention
  - **RAPPELLE** le financement des postes AESH sur le temps méridien par l’Etat

Le Secrétaire de séance,

**Murielle NAGEL**

Le Maire,

**Isabelle VENDRASCO**

20 NOV. 2024